



2 Editorial Mieux connaître notre patrimoine Robert Cramer



3 Exemple de fiche de recensement – In memoriam



4 Une vallée chargée d'histoire Evelyn Riedener

Question

Michel Brun



5 L'atelier patrimoine Suzanne Kathari Jean-Pierre Lewerer

6 Lectures Jean-Pierre Lewerer

La relance du recensement du patrimoine architectural cantonal

Au cours des deux années écoulées, le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) a mis en route une nouvelle étape, importante et depuis longtemps attendue, du recensement du patrimoine architectural du canton de Genève. A partir de 2015, ce ne sont pas moins de 8 millions de francs qui doivent être consacrés à cette opération qu'il est prévu d'étaler sur quatre ans. Alors que son territoire subit une poussée aiguë sur tous les plans – démographie, économie, logement, trafic –, Genève, on s'en réjouit, n'oublie pas la préservation de son patrimoine bâti et paysager.



Herbert Pattusch



Cecilia Maurice de Silva

Villa Vaucher, route de Florissant 5, construite en 1838-1839 par l'architecte de la Genève néoclassique, Samuel Vaucher, pour son propre usage. Lourdemment transformée, puis démolie en été 2014 faute d'une valeur de recensement. L'étude historique est arrivée trop tard, quand les dispositions des propriétaires pour son remplacement par deux immeubles avaient déjà été prises.

Jusqu'à l'adoption, en 1976, de la nouvelle loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS), la démolition des bâtiments non classés et non inscrits dans une zone protégée était en principe autorisée. C'est ainsi que des pans entiers de quartiers de la ville ancienne furent, jusque dans les années 1970, rayés de la carte (Rues-Basses, quai des Bergues, place Grenus, hôtel de Russie, etc.).

Documenter le patrimoine

Avec l'adoption de la nouvelle loi, le Service des monuments et des sites (SMS) dut mettre en œuvre une opération de longue haleine consistant à documenter le patrimoine, bâtiment par bâtiment – assez sommairement il est vrai, sans visite des intérieurs, avec brève description et photographie – en attribuant à chacun une valeur sur une échelle de 1 à 6. Ce recensement, confié à des bureaux privés, était ensuite soumis à la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) chargée de ratifier, voire de corriger les valeurs proposées. La connaissance ainsi acquise permettait de prendre les mesures de protection prévue par la nouvelle loi, en particulier de procéder aux inscriptions à l'inventaire, mesure venue compléter, avec celle des plans de sites, le classement, connu dans notre législation depuis 1920.

Après un long travail consacré aux villages et hameaux (de 1976 à 1992), c'est à la Vieille Ville et à une partie de la périphérie urbaine que s'est attaché le recensement (dès 1991 et il se poursuit). Puis se sont ajoutés des recensements thématiques, comme ceux des voies de communication historiques, des jardins historiques, des vitraux, des aubettes, du patri-

moine industriel, ferroviaire, funéraire, du patrimoine hydraulique de la Versoix, ainsi que de l'architecture du XX^e siècle, des cafés et établissements publics, des grands domaines (ces trois derniers encore en cours). Le recensement systématique de l'architecture urbaine restait en panne. Il est vrai que deux dispositions inscrites dans la loi sur les constructions et installations diverses (LCI) protègent d'importants périmètres des villes de Genève et de Carouge ainsi que, depuis 1983, les ensembles du XIX^e et du début du XX^e siècle situés hors de ces périmètres. Mais les objets urbains isolés, dignes de protection, demeuraient jusqu'à présent très vulnérables.

Finalement, entre 2012 et 2014, un important effort a été investi par le DALE (SMS et Service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire), en collaboration avec les Archives d'Etat (pour la numérisation des dossiers d'autorisation de construire), avec le Cadastre, la Ville de Genève et l'Université, pour procéder au recensement des immeubles d'habitation urbains construits entre 1800 et 1940 et compléter du même coup, de manière exhaustive, la liste indicative existante des ensembles du XIX^e et du début du XX^e siècle protégés par la LCI. A ce jour, ce ne sont pas moins de 1579 immeubles que les recenseurs ont répertoriés sur les secteurs du Petit-Saconnex et de Plainpalais, pour en extraire quelque 230 ensembles à protéger et identifier en passant par une soixantaine d'immeubles isolés intéressants. En juin 2015, Genève-Cité et les Eaux-Vives devraient être à leur tour recensés. Près de 2000 objets auront été passés au crible.

Rappelons aussi que pendant les décennies où se déroulaient ces recensements se

sont mis en place des travaux de caractère plus scientifique: sous l'égide du DALE, pour la Société d'histoire de l'art en Suisse, l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, avec trois volumes parus (*La Genève sur l'eau*, 1997, *Genève, Saint-Gervais: du bourg au quartier*, 2001, *Genève, ville forte*, 2010); pour la Société suisse des traditions populaires, l'inventaire des maisons rurales du canton de Genève (avec un volume paru en 2006); et à l'initiative de Domus antiqua helvetica, l'analyse approfondie d'une cinquantaine de maisons de campagne genevoises du XVIII^e siècle (deux volumes parus en 1999 et 2001).

Constatons aussi qu'au cours des mêmes 37 ans écoulés, des travaux universitaires majeurs ont vu le jour: villas suburbaines et maisons de campagne du XIX^e siècle, monographies de bâtiments, biographies d'architectes, sans compter les guides... L'enseignement et la recherche universitaire ont considérablement exploré tous les domaines de l'art et de l'architecture genevoise du Moyen Age à l'aube du XXI^e siècle.

Enfin, la politique publique de protection du patrimoine de l'Etat, de la Ville de Genève, de la Ville de Carouge, les travaux de la CMNS, l'organisation annuelle, depuis 1994, des Journées européennes du patrimoine, ont généré un nombre incalculable de visites, de rapports, de présentations. Les activités des associations de sauvegarde, en particulier celles de Patrimoine suisse Genève, ont également enrichi ce désormais très vaste corpus de connaissances.

Erica Deuber Ziegler
suite en page 2



La relance du recensement du patrimoine architectural cantonal

suite de la première page

A Genève, on entend souvent dire que la protection du patrimoine bâti et paysager constitue une force opposée aux besoins contemporains. En réalité, la sauvegarde du cadre de vie historique, dans ses aspects les plus aboutis, est un gage de la réussite du cadre de vie de demain.

L'idée d'inventaire du patrimoine est née à la suite du choc de la Révolution française. Les destructions et la désaffectation des bâtiments de l'Eglise, de la monarchie et de la noblesse, dans lesquels s'étaient investis les efforts des meilleurs architectes et artistes du

passé, se conjuguèrent alors avec l'impérative conscience de certains des nouveaux dirigeants d'avoir à préserver cet héritage comme l'expression du génie de la nation, du talent des hommes. L'idée a fait son chemin dans le monde entier. Les inventaires s'offrent comme une mémoire et un trésor. Pour le grand historien de l'art André Chastel, qui fut longtemps directeur de l'inventaire français, ils opposent – et c'est là une de leurs tâches les plus nobles – une résistance aux logiques économiques et techniques à court terme qui sont la marque de notre temps.

L'urgence de l'achèvement du recensement genevois et de sa révision

Il faut savoir que les inscriptions à l'inventaire, qui auraient dû logiquement découler, village par village, quartier par quartier, des recensements effectués à ce jour, restent aujourd'hui largement inachevées, les procédures systématiques ayant été interrompues dès les années 1990, apparemment parce qu'elles exigeaient trop de temps et de moyens, au profit d'inscriptions ponctuelles au gré de l'apparition de demandes de démolition, de transformation ou de restauration. Depuis longtemps, la CMNS avait mis cette anomalie en évidence: «Cet état de fait provoque [...] une inégalité de traitement: par exemple, dans tel village, les objets les plus remarquables ont été mis à l'inventaire, voire classés, dans tel autre, des objets de même valeur ne bénéficient d'aucune protection»¹. Au surplus, notait la CMNS, «lorsque surgit une demande d'autorisation de construire sur un objet digne d'être protégé mais non inscrit à l'inventaire, le SMS doit, dans la règle, ouvrir une procédure de mise à l'inventaire. Mais l'usage de cette pratique, prévue à l'article 4 de la LPMNS, amène une nouvelle situation d'inégalité de traitement dans la mesure où la mise à l'inventaire d'un objet concerné par une simple demande en autorisation de construire peut engendrer des délais allant jusqu'à 18 mois. Enfin, les bâtiments situés en "zone grise", non encore recensée, demeurent dénués de toute mesure de protection [...] Il serait par ailleurs urgent que la radiographie opérée par le recensement architectural du canton à partir de 1977, et qui a servi de base à l'élaboration des valeurs du patrimoine bâti et aux inscriptions à l'inventaire, puisse être périodiquement révisée au risque de devenir définitivement obsolète»².

Les conséquences des lacunes du recensement sont multiples: pertes irrémédiables (Petite Boissière³, villa Blanc à Sécheron, villa Roux à Montbrillant, cliniques de Pinchat⁴ et de Bois-Gentil, etc.); atteintes portées à la substance par des interventions inadéquates; valeurs insuffisantes ou valeurs remises en question par les connaissances acquises; ignorance des propriétaires et des intervenants quant à la valeur de leur bien, inégalités devant la loi; confusions administratives...

L'organisation du travail

Si l'opération d'achèvement et de révision du recensement s'engage, si les crédits inscrits au projet de budget soumis au Grand Conseil en décembre 2014 sont votés, l'organisation du travail reste problématique. Parviendra-t-on à réaliser en 4 ans ce qu'on n'a pas réussi à achever en 37 ans? Comment va-t-on s'y prendre? Qui va-t-on mandater? Comment réunir tout le travail accompli, toutes les connaissances accumulées pour en faire profiter les recenseurs?

Cette tâche d'organisation incombe à la direction de l'Office cantonal du patrimoine et des sites (OPS). Nous avons interrogé à ce sujet Sabine Nemecc-Piguet, directrice générale de l'OPS:

«La mise à jour du recensement architectural est un projet prioritaire.

«Le recensement architectural du canton de Genève (RAC) a commencé en 1977 à la suite de l'adoption le 4 juin 1976 de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS L 4.05) et conformément à ses dispositions (art. 7). Il a été conduit régulièrement jusqu'en 1992, puis a porté ponctuellement sur des secteurs géographiques particuliers ou des thèmes.

«L'expérience a démontré l'importance de ce type d'enquête pour la connaissance et la conservation du patrimoine architectural. Les

recensements constituent un excellent instrument de conseil et de contrôle dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation de construire et de la préparation de projets de développement urbain. Ils permettent de dégager une vision d'ensemble sur des communes ou des quartiers. Ils orientent l'adoption des mesures de protection. Ils fournissent enfin une matière première précieuse pour l'étude de l'architecture régionale.

«Depuis 1976, plus de 22 000 objets ont été recensés dans le canton. Les recensements les plus anciens auront donc bientôt 40 ans et ne répondent plus complètement aux préoccupations actuelles ni à l'évolution des connaissances en architecture. Ainsi, le projet de mettre à jour les données est né avec l'adoption le 20 septembre 2013 du Plan directeur cantonal 2030 (fiche A 15). Le programme a l'ambition de couvrir l'ensemble du canton mais, afin de respecter des coûts et des délais raisonnables et pour répondre à l'urgence des projets de développement, il s'attardera prioritairement sur les bâtiments jugés exceptionnels et intéressants. Ce qui représentera tout de même, d'après nos estimations, près de 20 000 objets. Grâce aux outils informatiques, les résultats seront accessibles au public sur le Système d'information du territoire genevois (SITG).

«La publication de l'appel d'offres est imminente, le lancement du recensement architectural étant en effet prévu pour le début de l'année prochaine, à la condition toutefois que le projet de budget 2015 soit adopté. Considérant la richesse de notre canton, il ne fait nul doute que de belles perspectives de découvertes attendent tous les passionnés du patrimoine, spécialistes comme amateurs.»

L'accès à l'information

Nous pensons, pour notre part, qu'il est indispensable d'utiliser au maximum le potentiel existant et suggérons quelques pistes pour y parvenir:

1. Rendre accessibles en ligne, sur Internet, dans la limite du possible, toutes les études, publiées ou non, relatives à la substance bâtie, paysagère, artistique du territoire genevois. Celles-ci constituent une source extrêmement abondante. Elles émanent de l'Etat, des communes, en particulier des Villes de Genève et de Carouge, des chercheurs universitaires, des associations, des particuliers, etc. Leur regroupement et leur mise en ligne géoréférée est une tâche de documentaliste.
2. Constituer un groupe ressource avec les chercheurs et les archivistes qui détiennent dans ce domaine la documentation et les connaissances les plus importantes. Dans certains cas, selon l'importance des contributions, celles-ci pourraient être rémunérées.
3. Confier le pilotage de toute l'opération à un chercheur, historien de l'art, connaisseur du territoire ayant fait ses preuves dans le domaine de la l'histoire de l'architecture locale et des archives de la construction.
4. Associer la CMNS, comme par le passé, à l'attribution et à la ratification des valeurs, à la fois parce qu'elle est en charge de les faire respecter, et parce que ses membres doivent impérativement en être instruits. Armé de bases aussi solides, le travail de terrain et de complément d'information, bâtiment par bâtiment, pourrait se trouver grandement facilité et accéléré. La perspective d'informatiser ce nouveau recensement en prévoyant d'ores et déjà son accès public est réjouissante. Tout acteur d'une intervention sur un objet du territoire devrait pouvoir avoir accès à cette information.

Erica Deuber Ziegler

¹ www.ge.ch/patrimoine/sms/docs/cmns_2002-2006.pdf, rapport de législation, p. 63.

² www.ge.ch/patrimoine/sms/docs/cmns_2006-2010.pdf, rapport de législation, p. 15.

³ Voir Alerte 99B, septembre 2006.

⁴ Voir Alerte 127, printemps 2014.

ÉDITORIAL



Cecilia Maurice de Silva

La Petite Boissière, chemin de la Petite-Boissière 36, villa de rapport construite en 1856 par Jean-Marc-Louis Junod. Démolie en 2006 faute d'une inscription à l'inventaire et malgré un préavis de la CMNS favorable à sa conservation.

Mieux connaître notre patrimoine

Voilà le thème de cette édition d'Alerte. Que ce soit par la lecture d'un compte rendu d'un livre ou de visite – qui constitue une invitation à s'inscrire pour un prochain voyage –, que ce soit en participant à un concours, que ce soit en suivant les découvertes des chanceux écoliers d'Onex (on peut les envier!), que ce soit par un engagement important de l'Etat, il fait l'objet du dossier de cette parution.

Mieux connaître notre patrimoine doit aussi permettre de mieux le protéger. En ce sens, le recensement du patrimoine architectural est important à un double titre. D'une part, au moment où Genève se trouve dans une nouvelle période de crois-

sance, il s'agit d'éviter de rééditer les erreurs du passé, justement rappelées par l'article d'Erica Deuber Ziegler. D'autre part, la numérisation des informations doit aussi permettre d'éviter les dysfonctionnements administratifs liés à une parcellisation de l'information, ce qui est plus que souhaitable.

Et mieux connaître notre patrimoine peut nous emmener sur des voies étonnantes... on découvrira avec intérêt le cours de géométrie antique donné dans les préaux par Suzanne Kathari et Jean-Pierre Lewerer.

Robert Cramer

Président de Patrimoine suisse Genève

Exemple de fiche de recensement – In memoriam

Le modèle des fiches du recensement mis en chantier par l'Office du patrimoine et des sites n'est pas encore public. La fiche que nous avons préparée comme exemple, consacrée à l'immeuble rue Maunoir 7, s'inspire à la fois du recensement immeuble par immeuble et rue par rue en cours de réalisation par l'historien de l'art Armand Brulhart, pour sa propre recherche au long cours, et d'un rapport de visite rédigé en 2008 par Cecilia Maurice de Silva pour le compte de la CMNS à la suite d'une consultation en vue d'une démolition/reconstruction. Mais entre-temps, l'immeuble choisi a été démoli pour être remplacé par une construction de deux étages supplémentaires actuellement en chantier. L'objet recensé n'a pas résisté à l'épreuve de son étude. La documentation réunie, qui plaçait en faveur de sa conservation et d'une possible surélévation, n'a pas emporté l'adhésion des décideurs.

Rappelons que les informations contenues dans une fiche de recensement doivent viser au moins deux buts : situer le bâtiment dans l'histoire urbaine et architecturale de Genève en soulignant ses qualités, fournir des détails matériels, techniques, artistiques qui méritent attention, notamment en cas de restauration ou de transformation.

SECTEUR EAUX-VIVES RUE MAUNOIR 7

(ancien chemin Jean-Charles)
immeuble d'artisanat et de logement
1898

Alexandre Gonthier architecte pour Albert Tournier, coffretier emballer, alors installé rue Muzy 8, à l'usage de son propre atelier, avec une arcade supplémentaire à louer au rez-de-chaussée et des appartements à louer aux étages.

Sources

ATEG, Travaux A 115, Annexe 217.
«L'architecte A. Gonthier pour l'immeuble d'Albert Tournier, chemin Jean-Charles (act. 7 rue Maunoir), parcelle 2896, aux Eaux-Vives. Plans de situation, sous-sol, rez, étages, élévations, coupe, 8 pièces dont 6 calques, 1898.»
ATEG, Cadastre F: Cadastre genevois, soit «Cadastre G.-H. Dufour»: 1883 et 1890.
ATEG, plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, par JR. Meyer/Briquet Fils (remise à jour) 1892.

Bibliographie

Cecilia Maurice de Silva, «Immeuble 7 rue Maunoir Genève/Eaux-Vives, Rapport historique», Genève, Direction du patrimoine et des sites, Service des monuments et sites, avril 2008.

Historique

Sa position sur une rue perpendiculaire de la rue des Eaux-Vives, en amont du secteur bordant le lac, correspond à la zone artisanale qui s'est développée à l'arrière du port de la Scie dans la 2^e moitié du XIX^e siècle. L'immeuble de deux étages de logement sur rez-de-chaussée artisanal appartient à la première génération d'immeubles proprement urbains des Eaux-Vives. Il s'apparente formellement à l'architecture façyste dans son mode le plus modeste, avec un décor réduit. Les

combles habitables avec lucarnes, non indiqués sur les plans de la demande d'autorisation de construire, procèdent manifestement d'une transformation ultérieure.

Le chemin Jean-Charles a été percé avant 1890 entre les actuelles route de Frontenex et rue de Montchoisy (voir cadastre Dufour 1883 et 1890) et très vite relié à la rue des Eaux-Vives (voir plan Meyer 1892). Il apparaît sous sa forme actuelle sur le plan dressé par Charles Bobillier en 1899. En moins de sept ans, entre 1896 et 1903, les constructions s'y succèdent à un rythme intense pour des commanditaires entrepreneurs et artisans : immeubles locatifs, villas d'entrepreneurs, nombreux hangars, ateliers, petits bâtiments annexes, écuries et remises, et même une usine de torréfaction de café, sans compter les bureaux et magasins de ces entreprises.

Description

Petit bâtiment de quatre axes comportant une cave, un rez-de-chaussée artisanal, deux étages occupés chacun par deux logements de trois pièces et des combles habitables percés de lucarnes (voir la photo «Ebénisterie» au sommaire, en page 1).

Les façades sont percées de fenêtres rectangulaires simples et régulières aux étages d'habitation. Au rez-de-chaussée, ourlé dans sa partie supérieure d'un bandeau de pierre plat, les meneaux de façade coïncident parfaitement avec les axes des pleins entre fenêtres. La porte d'entrée, désaxée et inscrite dans la deuxième travée gauche, mène par un couloir relativement étroit à l'escalier d'accès aux étages disposé côté cour. Cette disposition définit au rez-de-chaussée deux arcades de dimensions inégales. Une composition attentive intègre élégamment la porte d'entrée au soubassement de l'édifice, ce qui rend l'ensemble de la façade parfaitement unitaire et cohérent. Affleuré au nu extérieur de la maçonnerie, un habillage de serrurerie d'acier de facture simple mais soignée exprime clairement l'affectation artisanale du rez-de-chaussée. La porte d'entrée en menuiserie bois est, quant à elle, traditionnellement disposée en retrait, à l'abri des intempéries. Les fenêtres s'inscrivent dans un chambranle de pierre lisse aux angles ornés de crosets. Un garde-corps de ferronnerie au fin dessin de rinceaux surmonte une tablette de fenêtre sans modénature et peu saillante.

Dans sa partie supérieure, la façade est recouverte d'un enduit peint et surmontée



Cecilia Maurice de Silva

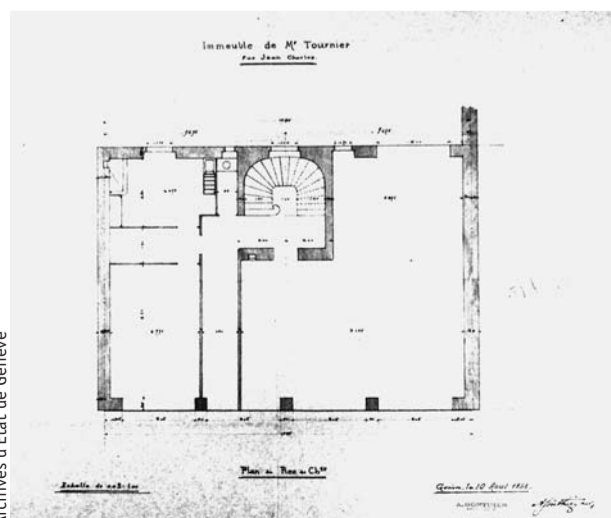
Immeuble d'artisanat et de logement rue Maunoir 7, 1898.

d'un fin cordon faisant office de corniche, ce qui donne un aspect plus fini à la façade, par ailleurs dépourvue d'ornements, et annonce une toiture à deux pans (sans lucarnes à l'origine).

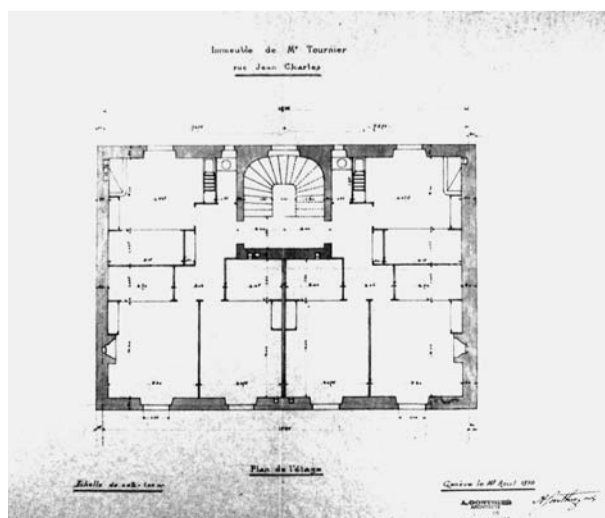
La cage d'escalier disposée à l'axe de la façade postérieure est éclairée par des fenêtres identiques à celles des appartements mais dépourvues de stores. Elle dessert à chaque niveau deux appartements symétriques. L'escalier à volée tournante, au limon

constitué de marches de pierre, est éclairé par des fenêtres à mi-étage. Le garde-corps à barreaux d'acier surmonté d'une main courante en bois est très caractéristique de l'architecture de son époque.

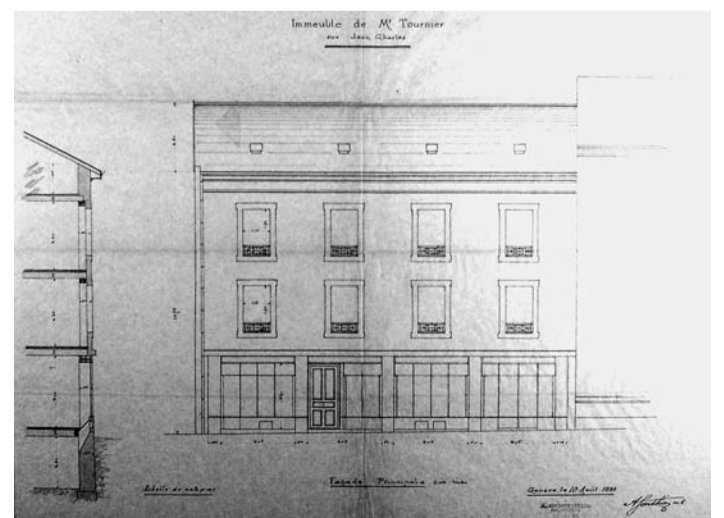
Cet immeuble modeste montre une facture particulièrement soignée, même dans les plus petits détails. Il demeure un des rares témoignages de son époque conservés dans la rue Maunoir.



Plan du rez-de-chaussée.



Plan d'un étage type.



Coupe et façade rue.



Une vallée chargée d'histoire

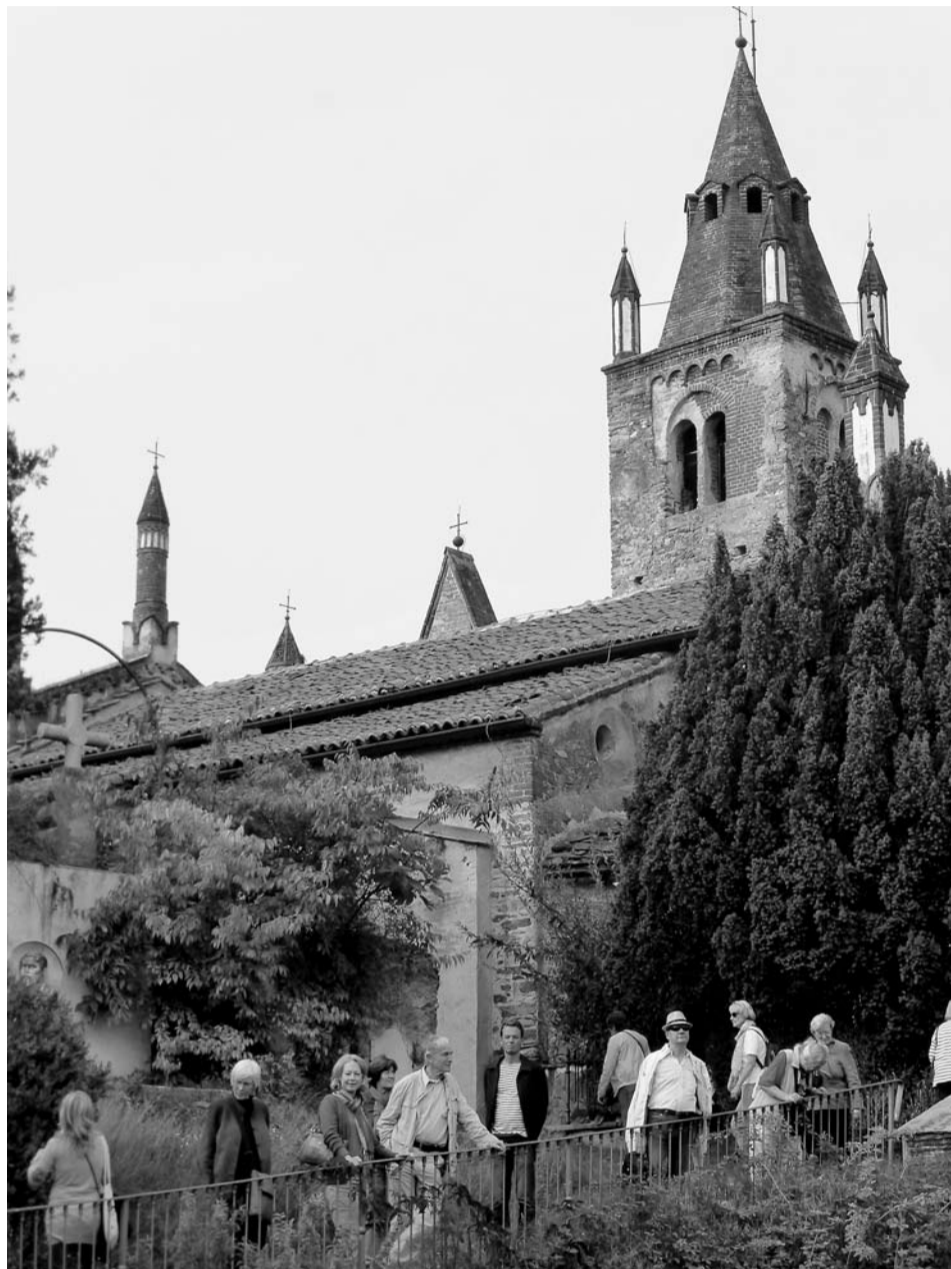
Notre voyage du 26 au 28 septembre 2014 dans le Val di Susa.

Au cours des siècles, le Val di Susa fut un passage obligé pour d'innombrables migrants, marchands, pèlerins, soldats, réfugiés ou simples voyageurs. Sa partie amont fut française de 1343 à 1713, la frontière se situant alors non loin de notre premier arrêt, le village de Salbertrand.

Dès notre arrivée, notre guide nous a menés vers l'église paroissiale San Giovanni Battista puis vers la chapelle San Cristoforo d'Oulme, ornée d'un riche décor de fresques. Nous avons reçu les premières indications sur l'histoire du lieu à Salbertrand même. Le portail de l'église paroissiale, de 1512, porte deux dauphins et une fleur de lys qui indiquent la double appartenance du village au Dauphiné et à la couronne de France. Salbertrand fut en 1689 le témoin d'un affrontement entre Français et protestants vaudois italiens lors de la Glorieuse rentrée. En 1713, le traité d'Utrecht réunit cette partie de la vallée de Suse à la Savoie. L'imposant fort d'Exilles¹, qui domine la vallée depuis le Moyen Âge, témoigne de cette histoire mouvementée. Détruit par Napoléon, il a été reconstruit à l'identique en 1818. Son aménagement défensif et son orientation ont été maintes fois modifiés au cours des siècles, à chaque changement de souverain. Possession française, savoyarde puis napoléonienne et enfin italienne, chaque époque y a laissé son empreinte. Nous avons visité avec beaucoup d'enthousiasme les moindres recoins de ce bâtiment militaire magnifiquement restauré. En début de soirée, nous sommes partis à la découverte de la Suse médiévale et romaine. L'arc d'Auguste est sans doute son monument le plus représentatif, quelques arches de l'aqueduc, des pans de murailles et la Porta Savoia complétant l'ensemble.

Le lendemain matin, nous étions attendus à Novalesa. Important lieu de passage entre le sud et le nord, situé au pied du col du Mont-Cenis, le bourg conserve quelque 78 auberges, gîtes, relais et hospices qui longeaient la « Voie royale ». Jadis parcourue par les attelages, diligences, berlines ou charrettes des voyageurs, lieu de transbordement sur le dos des « marrons » (porteurs locaux) ou ceux d'innombrables mulets, la rue principale est aujourd'hui déserte. Seuls quelques bâtiments disent encore leur ancienne fonction. Plusieurs fresques ont survécu aux aléas du temps; l'une d'elles représente les sept vices et les sept vertus et ce qu'il adviendra aux pêcheurs. L'église paroissiale San Stefano possède une magnifique châsse romane contenant les reliques de Sant'Eldrado, très vénéré dans cette région. L'abbaye bénédictine de Novalesa, édifiée à partir de 726, était devenue vers l'an mil un haut lieu de la spiritualité occidentale. Une de ses quatre chapelles, dédiée à Sant'Eldrado, contient un ensemble de fresques datant de la fin du XI^e siècle, l'une dédiée à ce saint et l'autre à saint Nicolas de Bari. Toutes les chapelles étaient autrefois ornées de fresques mais en 1855 l'administration savoyarde déclara la suppression des ordres religieux. Les images se trouvant dans d'autres édifices du monastère disparurent en grande partie lors de l'installation d'un centre hydrothérapique. Cette reconversion ne fut pas couronnée de succès et le centre dut fermer quelques années plus tard. Mais le mal était fait et les bâtiments et fresques extrêmement abîmés. Aujourd'hui le monastère revit en partie grâce au tourisme mais surtout grâce à son centre de restauration de livres anciens.

L'après-midi même, nous avons découvert Suse dont la position stratégique, entre le Mont-Cenis et le Montgenèvre, l'a fait longtemps considérer comme la « porte d'Italie ». Les édifices religieux, nombreux dans la région, assuraient une protection spirituelle aux voyageurs. Quelques-uns sont aujourd'hui privatisés, d'autres carrément laissés à l'abandon.



photos Evelyn Riedener

Notre promenade nous a conduits à San Saturnino (XII^e siècle), à l'amphithéâtre romain, au couvent de San Francesco (qui aurait été fondé par le saint lui-même en 1213) pour atteindre la cathédrale San Giusto dont les origines remontent au X^e siècle. La visite s'est achevée au Musée diocésain d'art sacré où est exposé le fameux triptyque offert en 1358 par Bonifacio Rotario. Celui-ci représente

saint Georges, la Vierge à l'Enfant, probablement saint Jean-Baptiste et le donateur. Lié au pèlerinage traditionnel du mont Roccamelone, chaque 5 août, c'est aujourd'hui par le truchement d'une copie qu'il est porté en procession à travers les rues de Suse.

La journée de dimanche a débuté avec la visite de la Sacra di San Michele (l'abbaye de Saint-Michel-de-la-Cluse) dont la longue his-

toire commence au V^e siècle, avec la construction de trois petites chapelles. Un noble auvergnat, Hugo de Montboissier, agrandit le complexe à partir de 983. La renommée de son école et du scriptorium de son importante bibliothèque s'est effacée au cours des siècles. La porte du Zodiaque (XII^e siècle) et les fresques (XIV^e-XVII^e siècle), tout particulièrement celles peintes par les artistes de l'atelier de Defendente Ferrari (v. 1480/1485 - v. 1540), sont émouvantes. Pour finir nous avons fait étape dans la petite ville d'Avigliana. Du château, qui avait vu naître quelques membres de la famille de Savoie comme le comte Humbert III et surtout, en 1336, Amédée VII dit le comte Rouge, il ne reste que des ruines. En revanche, l'église San Pietro, située *extra muros*, nous a émerveillés par la qualité de ses fresques (XI^e-XVII^e siècle). Nous avons suivi notre guide *intra muros* pour découvrir quelques riches bâtiments publics et privés qui nous ont rappelé l'importance de ce lieu au cours du Moyen Âge: l'église San Giovanni, qui possède de magnifiques tableaux de Defendente Ferrari et de son atelier, est dotée d'un clocher orné d'assiettes en terre cuite pour montrer au pèlerin qu'en ce lieu il trouverait une nourriture non seulement spirituelle mais aussi terrestre.

Lors de notre séjour, nous avons rencontré l'une et l'autre en abondance. S'y sont ajoutés de belles rencontres, une remarquable solidarité entre nos membres, de magnifiques paysages, d'excellents guides² et... un chauffeur de car en or!

Et si nous partions à la découverte d'une autre vallée italienne, la Valsesia? L'auteure de ces lignes y songe...

Evelyn Riedener

¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Fort_d'Exilles

² Un grand merci à nos guides exceptionnels, Agnès, Lionel, Federica et Davide, qui nous ont fait partager tout leur savoir.

Ci-dessus :
Avigliana,
l'église San Pietro.

Ci-contre :
Suse,
l'ancien prieuré de
Santa Maria Maggiore,
devenu
un appartement.



Michel Brun

Question

par Michel Brun

**Comment se nomme cet outil ?
A quel usage patrimonial, très spécifique à Genève, est-il destiné ?**

La première réponse correcte adressée à notre secrétariat sera récompensée par le livre *XX^e. Un siècle d'architecture à Genève*. Résultat du concours dans notre prochaine édition, au printemps 2015.

L'atelier patrimoine

Notre premier atelier de sensibilisation au patrimoine et à l'architecture dans deux écoles primaires d'Onex.

A Onex, à l'occasion du jubilé de l'école primaire des Tattes et du 40^e anniversaire de celle des Racettes, ces établissements scolaires ont souhaité organiser chacun une journée festive au printemps 2014. La construction de ces deux écoles s'est inscrite dans le cadre du développement de la Cité nouvelle d'Onex qui, dans les années 60, a transformé un village genevois rural modeste en une ville nouvelle parmi les plus importantes du canton.

Ces anniversaires sont aussi le prétexte qu'a saisi Pierre Olivier, chargé de la communication de la Ville d'Onex, pour proposer à une historienne, Suzanne Kathari, membre du comité de Patrimoine suisse Genève et habitante de la commune, de mettre en place une démarche de sensibilisation des élèves à leur bâtiment scolaire, ainsi qu'à la problématique du développement d'Onex, sous l'angle tant historique et patrimonial qu'environnemental et architectural. Pour cette dernière partie, l'historienne a contacté Jean-Pierre Lewerer, architecte et membre de ce même comité, ancien collaborateur de la Direction du patrimoine de l'Etat de Genève. Pierre Olivier a ensuite joué un rôle prépondérant dans la mise sur pied de ces cours de sensibilisation, convainquant les maîtresses d'école de huit classes (six dans l'école des Tattes et deux dans celle des Racettes) d'ouvrir leur porte et leur programme durant trois matinées par classe.

Les deux premières matinées ont été consacrées à un survol succinct des périodes préhistoriques et historiques (des abris sous roche aux structures spatiales et tendues les plus futuristes, en passant par les pyramides, les temples grecs, les cathédrales et les châteaux, la tour Eiffel et les gratte-ciel).

Les élèves semblent être particulièrement sensibles à l'affirmation selon laquelle les premières constructions ont été souvent réservées aux dieux ou à Dieu, ainsi qu'aux morts – avec constamment, en arrière-pensée, l'espoir que le mort pourrait un jour ressusciter. Cela se traduit par exemple par la création de passages de faible section dans les pyramides, qui s'apparentent à des conduits de ventilation et n'ont pu être visités que récemment grâce à de petits robots télécommandés munis de caméras.

Ce fil conducteur est souvent interrompu par des jeux ou des travaux manuels s'inscrivant dans le contexte. Selon les conditions atmosphériques, les élèves dessinent leur chambre, leur logement, une pyramide ou un temple grec – voire des terrains de football ou des cabanes dans les arbres, à très grande échelle dans la cour – avec des craies géantes solubles dans l'eau. Lorsque le temps est par trop médiocre, les élèves réalisent des maquettes 2-D/3-D ou des dessins sur papier. Le terme 2-D/3-D a d'ailleurs été inventé par un élève pour expliquer que les personnages ou le décor sont dessinés à plat puis découpés, tout en constituant une scénographie dans l'espace.

Un autre jeu repose sur l'utilisation d'une corde à nœuds composée de 13 segments égaux, ce qui permet de tracer un angle droit, indispensable pour construire une pyramide. Il s'agit en l'occurrence d'une application du théorème de Pythagore, qui indique qu'un triangle dont les côtés mesurent 3, 4 et 5 unités possède un angle droit. (Quand trois nombres entiers vérifient la même relation que celle donnée par le théorème de Pythagore pour les côtés d'un triangle rectangle, c'est-à-dire que le carré du plus grand est la somme des carrés des deux autres, on les nomme « triplets pythagoriciens »). Le plus simple et le plus connu est le triplet (3,4,5) : $3^2 + 4^2 = 5^2$. D'après la réciproque du théorème de Pythagore, un triangle dont les longueurs des côtés sont multiples de 3, 4 et 5 est rectangle*.) La même corde à nœuds sert également à la construction du pentagone, indispensable pour



Devant la mairie d'Onex, monument classé du XVIII^e siècle.



Dans l'ancien domaine Duchêne, XVI^e-XIX^e s., école St-Francois-de-Sales.



Devant la salle Hermès-Braillard, construite en 1909.



Devant le temple protestant d'Onex, construit en 1964.



Un abri en forme de paraboloïde hyperbolique (classe d'Isaline Oggier).



Une base de pyramide grandeur nature (classe de Mélanie Conterio).

créer un dodécaèdre, l'un des cinq solides réguliers (et la base de la réalisation de tout ballon de football, ce qui ne manque pas d'intéresser les garçons). Précisons, pour les puristes, qu'il s'agit d'une construction approximative pratiquée par les Egyptiens en vue de fixer la hauteur du triangle constituant l'une des quatre faces de la pyramide, mais qu'il en existe de géométriquement justes, découvertes ultérieurement – y compris par simple pliage d'un nœud en papier.

Un autre exercice, réalisé avec des briques et des tasseaux, vise à expliquer les rudiments de la construction et de la statique, de la charpente à base de poutres, de lambourdes et de parquets aux différents systèmes de voûtes – et en raison du report de leur coupe par rotation, aux structures développées qu'incarnent la coupole ou les dômes géodésiques –, ainsi qu'aux structures plissées, tendues, élastiques les plus variées. A ce niveau, le simple pliage d'une feuille de papier A4, inspiré des origamis japonais, permet de visualiser des structures spatiales aussi rigides qu'esthétiques – de l'avis même des élèves, dont certains ont demandé – et obtenu – un cours complémentaire d'une heure dans le cadre de l'enseignement des travaux manuels.

La dernière matinée est consacrée à la visite du vieux village d'Onex, en commençant par la visualisation de la commune sur une

peinture murale à vol d'oiseau placée à l'une des entrées de l'école des Tattes et qui permet d'identifier le lieu de départ – l'école –, le trajet et le village, berceau historique de la commune.

Arrivé au village, chaque élève reçoit une fiche sur laquelle figurent les noms d'une dizaine de bâtiments (tous classés ou inscrits à l'inventaire, ce qui permet d'aborder la notion de « sauvegarde »). Munis de crayons, attentifs aux commentaires donnés, les enfants doivent la compléter en inscrivant la date ou l'époque de construction, les caractéristiques du bâtiment ou toute autre remarque plus personnelle pouvant impliquer un jugement de valeur – parfois surprenant aux yeux de membres d'une société de défense du patrimoine. Le parcours est ponctué de nombreuses explications sur l'histoire d'Onex, ainsi remplacée dans un contexte plus large : celui de l'histoire de la région, de Genève, des origines antiques de cette ville (mais où est donc passée la villa romaine ?) et des fameux Savoyards (l'Escalade restant toujours un bon point de repère chronologique pour les enfants). Les questions fusent de toute part, certains bâtiments intriguent plus que d'autres. La transition ancien/nouveau est observée. Des « chasses au trésor », consistant à trouver des dates de construction sur certaines maisons, amusent le jeune public. La

visite de la salle Hermès-Braillard, suivie de celle de la salle des mariages de la mairie d'Onex – l'ancien salon de la maison de maître du XVIII^e siècle – permet aussi, vu la saison hivernale, de se réchauffer ! Une dernière étape est enfin consacrée à l'ancien cimetière d'Onex créé en 1869, dans le cadre de laquelle les élèves apprennent que les cimetières, aussi immuables qu'ils puissent paraître, changent aussi d'adresse. Une nouvelle activité est proposée : chercher les dernières demeures de ceux qui ont « fait » Onex : des hommes politiques, des hommes de lettres, de grands propriétaires et... des paysans.

Outre l'extrême disponibilité de l'ensemble du personnel enseignant et des autorités communales, il convient ici de remercier les élèves, que leur jeunesse – entre huit et douze ans – n'a pas empêchés de faire preuve de réflexion, d'enthousiasme et d'un esprit critique de bon aloi, qui a surpris jusqu'aux organisateurs, qui n'avaient pas pris en charge sans quelques craintes l'organisation d'une telle aventure de sensibilisation.

Suzanne Kathari
historienne
Jean-Pierre Lewerer
architecte SIA/EPFZ

* http://fr.wikipedia.org/wiki/Théorème_de_Pythagore



Lectures

De la force de l'objet patrimonial

Parue tout d'abord en 1981 au MIT Press, Cambridge, sous le titre *A Scientific Autobiography*, l'*Autobiografia scientifica* d'Aldo Rossi a été publiée en 1990 par la maison d'édition Pratiche à Parme. La traduction française a paru en 1998 chez Parenthèses, sous le titre *Autobiographie scientifique*.

Dans son *Autobiografia scientifica*, l'architecte Aldo Rossi évoque l'énergie latente qui repose dans les dalles d'ardoise ou de schiste des couvertures traditionnelles de son pays. Selon lui, cette énergie reste associée au matériau lors de son extraction et de sa mise en place sur le toit. Il en veut pour preuve extrême qu'une telle structure peut tuer ceux sur lesquels elle s'effondre. En cela, il s'écarte résolument de la démarche intellectuelle purement rationaliste qui caractérise le Mouvement moderne et ses avatars successifs, jusque et au-delà du postmodernisme. En cela également, il attribue à l'acte de construire une réalité matérielle forte, bien loin de certaines dérives esthétisantes, qui tiennent bien plus de l'installation ou de la performance que de l'architecture¹.

Comme toutes les paraboles, il sied néanmoins de ne pas surévaluer la pertinence d'une telle démonstration qui, dans le domaine de la physique, relève de l'énergie potentielle et de l'entropie, cette dernière servant à désigner une dégradation inéluctable de l'ordre initial, qui caractérise toutes choses.

S'il est par contre un domaine où cette parabole incarne une véracité quasi absolue, c'est bien celui de la sauvegarde du patrimoine. Qu'est-ce qui distingue un bâtiment ordinaire d'un objet digne d'être conservé? Poser la question est en quelque sorte y répondre. Un bâtiment digne de protection possède un rayonnement, une âme, ce quelque chose qu'il est bien difficile de décrire, mais qui est propre à tous les domaines de l'art et s'avère en fin de compte quasi évident². A partir de là, un certain nombre de critères justifiant de la sauvegarde ont été établis, que ce soit par l'ICOMOS ou, depuis la constitution de la liste du patrimoine mondial, conjointement avec l'UNESCO.



Matthias Kabel / Wikimedia Commons

Trulli. Entre deux toits de lauzes, chenal pour l'évacuation des eaux de pluie.

Les cinq principaux critères de sauvegarde sont les suivants :

- tête de série,
- rareté de l'objet,
- qualité de l'objet,
- association avec un personnage ou un événement historique important,
- lié à un savoir-faire particulier³.

Est-il besoin de commenter davantage cette grille de lecture aussi pertinente que concise ?

Entre-temps, au vu de l'universalité que doit caractériser la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la sauvegarde a été étendue aux monuments naturels, tandis que, en 2005, la liste des critères était élargie à dix – peut-être un rappel des dix commandements de l'Ancien Testament – dans le souci d'une meilleure représentativité des différents continents et des diverses cultures humaines⁴. Au vu du résultat, de ces phrases alambiquées, on ne peut s'empêcher de penser qu'il eût sans doute mieux valu en rester aux grands principes figurant dans les critères d'origine au lieu de tenter d'épuiser le sujet dans un seul document qui, en l'occurrence, tend à devenir ésotérique.

Quant à Aldo Rossi, remercions-le d'avoir réussi, avec une image d'une telle pertinence, à nous faire prendre conscience de la force que peuvent receler une architecture et, de manière plus générale, tout patrimoine bâti.

Jean-Pierre Lewerer

¹ L'étymologie du terme architecte signifie *maître charpentier*, ce qui tend à renforcer le raisonnement d'Aldo Rossi sur ce matériau de couverture gorgé d'énergie.

² Les seules exceptions qui nous viennent en tête sont celles des créations récentes, dont nous ne sommes pas toujours certains qu'elles réussiront à braver le jugement du temps. Cette problématique relativement nouvelle est liée à notre perception du temps comme quelque chose qui tend inéluctablement à s'accélérer.

³ Ce critère, avec lequel ICOMOS Australie vise explicitement le savoir-faire des Aborigènes qui leur permet de construire des abris sommaires dans le désert, apparaît pour la première fois dans la Charte de Burra de 1979.

⁴ Les critères de l'UNESCO sont dorénavant les suivants : représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ; témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ; apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ; offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ; être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer ; être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle ; constituer un exemple éminent représentatif des grands stades de l'histoire de la Terre ou un exemple éminent représentatif de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes ; contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique.

Vente de l'Ecu d'or : recherche d'un responsable de district dans le canton de Genève

Patrimoine suisse et Pro Natura unissent leurs efforts en vue de sauvegarder notre cadre de vie. Patrimoine suisse s'occupe surtout de l'environnement bâti et du patrimoine culturel, Pro Natura se concentre principalement sur la préservation de la nature et du paysage. Ces deux associations tirent une grande partie de leurs ressources de la vente commune de l'Ecu d'or.

La vente annuelle, organisée et coordonnée par le bureau de l'Ecu d'or, est assurée par de plus de 60 responsables de district, quelque 2000 collaboratrices et collaborateurs communaux, plus de 50 000 écolières et écoliers de toute la Suisse.

Fonction et tâches des responsables de district

La tâche des responsables de district, qui représente un engagement de quelques heures par année, consiste à faire le lien entre le bureau de l'Ecu d'or et le « front », constitué des collaboratrices et collaborateurs communaux (principalement enseignant-e-s), à organiser, diriger et superviser la vente dans leur secteur.

Outre le remboursement des frais engagés (déplacements, téléphones, photocopies) et au titre de rétribution, chaque responsable peut prélever une commission de 2,5% sur le produit net de la vente de l'Ecu d'or dans son district.

Toute personne intéressée peut s'adresser à :
Eveline Engeli, directrice
Schoggitaler/Ecu d'or
Zollikerstrasse 128, 8008 Zurich
tél. 044 262 30 86
info@schoggitaler.ch
eveline.engeli@schoggitaler.ch
www.ecudor.ch

*Patrimoine
suisse
Genève
vous adresse
ses meilleurs
vœux pour
2015*

Soutenez nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle compte 950 membres. Elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève



**Je commande le livre
«XXe. Un siècle
d'architectures
à Genève»**

Je commande _____ ex.
au prix de CHF 58.-
(48.- pour les membres
de Patrimoine suisse)

Nom	Prénom
Année de naissance	Profession
Adresse	
N° postal, lieu	
Date	Signature

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-
- membre de soutien 150.-

Je m'abonne à alerte

- 4 numéros (un an) pour 20.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an
Editeur Patrimoine suisse Genève,
section genevoise de Patrimoine suisse
Président Robert Cramer

Rédaction Cecilia Maurice de Silva
Ont collaboré à ce numéro
Michel Brun, Erica Deuber Ziegler, Suzanne Kathari,
Jean-Pierre Lewerer, Evelyn Riedener

Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésou Impressions, Meyrin
© 2014, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuissesuisse.ch

Prochaine parution : printemps 2015
Délai rédactionnel : 26 janvier 2015